



Clip pour stylographes, porte-mines et analogues. (Invention : H. BOURSIER et R. PETIT.)

SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS CHRISTIAN (S. A. R. L.) résidant en France (Seine).

Demandé le 11 janvier 1952, à 14<sup>h</sup> 2<sup>m</sup>, à Paris.

Délivré le 29 juillet 1953. — Publié le 21 décembre 1953.

Les clips de stylographes, porte-mines et analogues sont habituellement constitués en métal ou en matière plastique. Ils sont découpés ou moulés directement sur le capuchon ou le corps de ces objets, mais plus généralement ils sont assemblés, à ces derniers, par soudure, vissage ou rivetage.

Il est donc indispensable que ces clips soient flexibles, pour obtenir le pincement de la poche du vêtement ou du sac dans laquelle les stylographes ou autres sont introduits.

La flexibilité de ces clips leur enlève de la solidité, et ils se cassent lorsque l'utilisateur, en les écartant, dépasse le point critique de leur flexibilité.

La présente invention a pour objet un clip à branche rigide, pouvant pivoter, dont le pincement est obtenu par un ressort disposé dans le capuchon ou le corps du stylographe.

Ce clip, en matière plastique ou en métal, est d'une épaisseur suffisante pour résister à une forte traction. De plus, son pivotement est limité par une butée qui empêche tout écartement exagéré. Enfin, son montage est effectué rapidement, sans soudure, vis ou rivet.

Toutes les caractéristiques de l'invention apparaîtront dans le cours de la description suivante, en se référant au dessin annexé, qui montre un exemple de réalisation de l'invention, dans lequel :

La fig. 1 représente le clip vu en perspective;

La fig. 2 est la vue du ressort;

La fig. 3 est la bague de fixation;

La fig. 4 montre le capuchon d'un stylographe;

La fig. 5 représente, en coupe longitudinale, le clip disposé dans le capuchon d'un stylographe;

La fig. 6 est une variante du dispositif de maintien du ressort.

En référence au dessin annexé, le clip est constitué par une pièce 1 (fig. 1), en matière plastique ou en métal rigide, ayant une épaisseur suffisante pour avoir la solidité désirée. Cette pièce est pourvue d'une branche de pincement 2, recourbée vers l'intérieur; d'une branche 3 plus petite, terminée par un crochet 4; d'une butée 5 située à la partie supérieure de la pièce.

Le profil 6 du clip est identique au profil intérieur du capuchon 7 qui sera décrit par la suite.

Afin de donner un bel aspect à ce clip, son profil extérieur 8 peut avantageusement être taillé pour présenter une arête ou une fantaisie quelconque. Des nervures 9 disposées de chaque côté de la branche 2 donneront une plus grande solidité à cette dernière.

L'élasticité du clip est obtenue au moyen d'un ressort à lame 10 (fig. 2), et le maintien de tout l'ensemble se fait à l'aide d'une bague souple 11 (fig. 3) en caoutchouc ou analogue.

Le montage de ce clip se fait de la manière suivante :

Après avoir entaillé la partie supérieure 12, d'un capuchon quelconque (fig. 4), en métal ou en matière plastique, d'une largeur légèrement supérieure à celle de la lame de ressort 10, on introduit le clip 1 muni de son ressort 10, dans ladite fente, en les disposant comme le montre la fig. 5. On introduit ensuite la bague 11, par la partie inférieure du capuchon, de manière qu'à fond de course elle presse fortement le ressort 10 contre la paroi dudit capuchon. Le ressort 10 est donc maintenu d'une part par le crochet 4 du clip, et d'autre part par la bague 11. Le clip 1 étant poussé par le ressort contre la paroi du capuchon, on comprendra qu'il puisse pivoter élastiquement dans le sens de la flèche F, jusqu'à ce que sa butée 5 vienne en contact avec le bord supérieur du capuchon; mais que grâce à son profil 6 et à la bague 11, tout déplacement longitudinal lui est interdit.

Il est possible de supprimer la bague 11 en remplaçant le dispositif de fixation du ressort. On pourra par exemple, pratiquer des crevés dans la paroi du capuchon, dans lesquels on introduira la lame du ressort. On pourra aussi faire des bossages 13 sur la lame de ressort, qui trouveront leur place dans des impressions en creux ou des trous 14 pratiqués dans la paroi du capuchon, et qui interdiront tout déplacement du ressort.

Dans l'exemple représenté on a choisi un capuchon de stylographe, mais il va de soi que ce clip

peut être adapté au corps même du stylographe ou à celui d'un porte-mine, et que dans ce cas c'est ce dernier qui est pourvu d'une fente; la forme du clip et sa butée étant bien entendu réalisées pour obtenir le pivotement désiré.

Il est évident que toutes modifications, de forme et de détail, pourront être apportées au clip, sans pour cela se départir de l'esprit de l'invention.

#### RÉSUMÉ

L'invention a pour objet :

Un clip à pivotement pour stylographes, porte-mines et analogues, caractérisé en ce qu'il présente les principales caractéristiques suivantes :

1<sup>o</sup> Le clip est constitué par une pièce rigide, préférablement plate, pourvue de deux branches, dont l'une sert au pincement, tandis que l'autre possède un dispositif d'accrochage. Le clip est introduit dans une fente pratiquée dans le capuchon ou le corps d'un stylographe ou autre, de manière que la branche de pincement soit à l'extérieur;

2<sup>o</sup> Le profil de la branche d'accrochage est réalisé pour s'adapter parfaitement à l'intérieur de l'objet (capuchon ou corps du stylographe);

3<sup>o</sup> Le clip est pourvu d'une butée qui limite son pivotement;

4<sup>o</sup> Un ressort, préférablement plat, recourbé sur lui-même, prenant appui sur la face interne du capuchon ou du corps du stylographe, dont son extrémité opposée est accrochée à la branche d'accrochage du clip, procure l'élasticité nécessaire pour obtenir le pincement désiré;

5<sup>o</sup> Le ressort est maintenu en place, dans le capuchon ou le corps du stylographe, par une bague ou par tout autre moyen jugé convenable (bossages, crevés, etc.).

SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS  
CHRISTIAN (S. A. R. L.),  
rue Auber, 13. Paris (IX<sup>e</sup>).

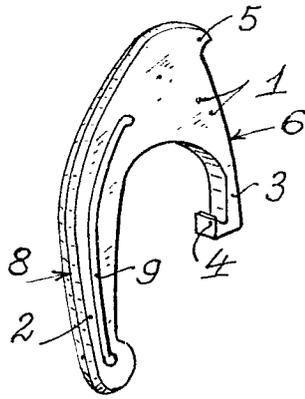


Fig. 1

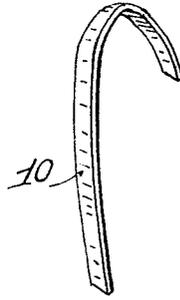


Fig. 2

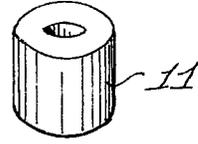


Fig. 3

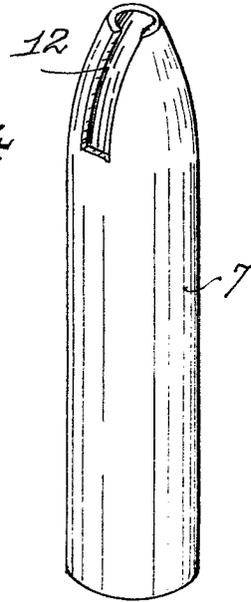


Fig. 4

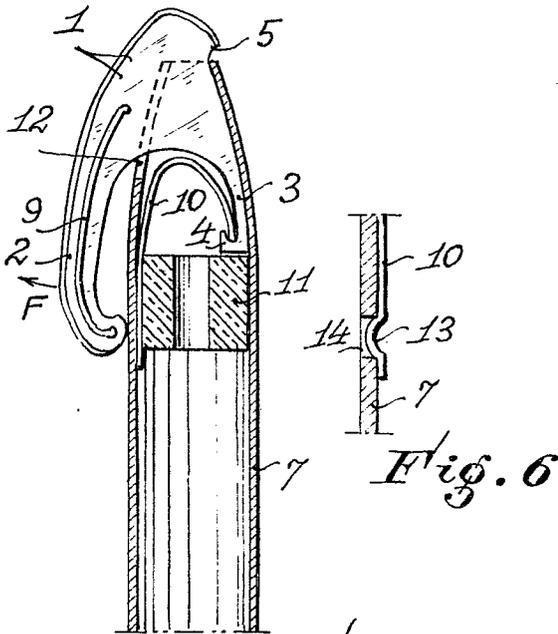


Fig. 5

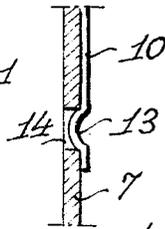


Fig. 6